

MAIRIE DE DOISSAT 24170

CONSEIL MUNICIPAL Compte Rendu de la Séance du 03 décembre 2016

Ouverture de la séance à 17h05

Secrétaire de Séance : Francine MAURY

Présents : Christian BOISSY, Francine MAURY, Robert DAURIAT, Alain WINGDICH, Bruno LALLIER, Stéphane LACOSTE, Francis RINGENBACH.

Excusés : Jean-Marie GILET donne pouvoir à Stéphane LACOSTE
Michel DUMAS donne pouvoir à Christian BOISSY

Excusé : Jean-Pierre MORETTI

ORDRE DU JOUR

- Délibération. Approuvant le plan de financement du Bourg.

Montant total de l'opération	114.009,50€ HT
Subvention départementale	22.801,90€ HT
Subvention État	34.202,85€ HT
Reste à la charge de la Commune	57.004,75€ HT

(Financé par un emprunt)

Le Conseil Municipal autorise Mr Le Maire à faire une demande de réserve parlementaire auprès du Sénateur CAZEAU.

Passage au vote. Vote à l'unanimité pour ce plan de financement.

- Délibération des nouveaux statuts de la Communauté de Commune.
Passage au vote pour la prise de compétence par la ComCom du CIAS et de l'Urbanisme.
1 abstention
7 pour
- Collecte des bleuets pour un montant de 65€. Le collecteur Mr Christian BOISSY faisant partie de FOPAC remet cette somme à Mr Jean-Paul CHAUMEL qui en reversera 40% à la caisse locale et le reste à l'EPAC. (Merci à tous les donateurs)

DIVERS

- Repas de Noël le 17 décembre 2016.
- Décoration du Bourg le samedi 10 décembre après-midi (organisé par le comité des fêtes).
- Tableau. Avons reçu un courrier de Mme Barbara CIBILLE pour la nouvelle installation du tableau. Après réflexion, cette œuvre sera remise à sa place initiale avec un éclairage pour le mettre en valeur. Nous demandons un devis peinture pour refaire le mur porteur où sera accroché le tableau.

MAIRIE DE DOISSAT

24170

- Voir SDE pour passage de l'éclairage public du Bourg en ampoule LED moins gourmande et plus souple pour un allumage temporisé immédiat par détection d'un piéton ou d'un véhicule.
- Création d'un sentier de randonnée démarrant sous cimetière et partant vers la D54 (Orléac). Voir avec Le Maire d'Orléac et un éventuel devis pour l'ouverture de ce chemin.
- Se renseigner pour la piste forestière si c'est un DFCI (pour randonnée ou pas).
- Mr La Maire informe d'un prochain balayage des gravillons sur les routes.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au : **Samedi 07 janvier 2017 à 17h00.**
Réunion préparatoire des adjoints prévue : Mercredi 04 janvier 2017 matin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h35.